

Politique concernant la violence et l'intimidation à l'école

À l'école Notre-Dame-du-Canada, nous voulons permettre aux élèves d'apprendre dans un environnement sain et sécuritaire. Pour ce faire, **aucune forme de violence ne sera tolérée à l'école, dans les transports et sur le chemin de l'école.**

Conflit : opposition entre deux ou plusieurs élèves qui ne partagent pas le même point de vue. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Lors d'un conflit, les personnes discutent vivement et argumentent pour amener l'autre à partager leur point de vue. Les deux personnes sortent sur un pied d'égalité. Il n'en résulte aucune victime même si les deux peuvent se sentir perdants. Les personnes se sentent libres de donner leur version.

Intimidation : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser (mise à l'écart).

RÔLE DES ADULTES DE L'ÉCOLE :

- **Intervenir** pour faire cesser les actes de violence dès qu'il en est témoin ou qu'on lui signale une situation.
- Évaluer la situation (fréquence, intensité, gravité, ...)
- Référer aux bons intervenants lorsque c'est nécessaire (direction, psychoéducatrice, psychologue scolaire, policier)
- Appliquer les sanctions du code de conduite de l'école auprès des agresseurs (allant de la discussion à la plainte policière)
- Offrir de l'aide individuelle (victime, témoin, agresseur)

VIOLENCE : TOUTE MANIFESTATION DE FORCE, DE FORME VERBALE, ÉCRITE, PHYSIQUE, PSYCHOLOGIQUE OU SEXUELLE, EXERCÉE INTENTIONNELLEMENT CONTRE UNE PERSONNE, AYANT POUR EFFET D'ENGENDRER DES SENTIMENTS DE DÉTRESSE, DE LA LÉSER, DE LA BLESSER OU DE L'OPPRIMER EN S'ATTAQUANT À SON INTÉGRITÉ OU À SON BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE OU PHYSIQUE, À SES DROITS OU À SES BIENS.

EXEMPLES DE VIOLENCE :

- **VIOLENCE PHYSIQUE** : FRAPPER, POUSSER, CRACHER, BATAILLE, MENACER AVEC UN OBJET, TAXAGE, BRISER LES OBJETS DES AUTRES, ETC.
- **VIOLENCE VERBALE** : INSULTER, DONNER DES SURNOMS, FAIRE DES PLAISANTERIES BLESSANTES, HUMILIER, MENACES VERBALES DE VIOLENCE OU DE BLESSURES, ETC.
- **EXCLUSION SOCIALE** : UTILISATION DE PAROLES OU DE GESTES DANS LE BUT D'ISOLER UNE PERSONNE
- **VIOLENCE ÉLECTRONIQUE** : COURRIELS, MESSAGES TEXTES, PHOTOS OU COMMENTAIRES SUR DES RÉSEAUX SOCIAUX, PAR TÉLÉPHONE OU PAR ORDINATEUR POUR MENACER, BLESSER, GÊNER, RIDICULISER OU RÉVÉLER DES SECRETS.

RÔLE DES PARENTS :

- Être à l'écoute de son enfant et aviser l'école de toute situation de violence ou d'intimidation. Ne pas tenter de régler la situation soi-même.
- Collaborer avec l'école dans les mesures de soutien
- Intervenir pour faire cesser un acte de violence dont il est témoin et référer immédiatement à un adulte de l'école.

Signature des parents :

DÉNONCER, CE N'EST PAS STOOLER!

Stooler c'est rapporter une situation anodine dans le seul but d'occasionner des problèmes à une personne.

Dénoncer un acte de violence, c'est aider la personne victime à se sentir en sécurité dans l'école et permettre à l'agresseur d'apprendre de nouveaux comportements. En dénonçant les actes de violence, tu aides deux personnes à se sentir mieux. Tu dois dénoncer les situations où ta sécurité ou celle d'une autre personne est en danger.

TON RÔLE D'ÉLÈVE :

- **DÉNONCER** les actes de violence ou d'intimidation dont tu es témoin ou victime pour ce faire, avise un adulte de confiance (parents, enseignant, éducateur du service de garde, intervenant, ...).

Signature de l'élève :